

Observation n°345 du 16/04/2023

Bonjour Monsieur,

Suite à l'enquête publique concernant l'implantation d'éoliennes à Doussay, je souhaite déposer une contribution contre cette implantation, car comme d'habitude il n'est pas tenu compte de l'avis des élus ni de leur moratoire !!!!!

D'autre part il semble que la Mrae considère que les modifications de la géométrie des aérogénérateurs conduisent pour les éoliennes E3 et E4 à la diminution de l'espace entre le bas des pâles et le sol et sont susceptibles d'impacts significatifs sur les risques de collision avec les espèces de bas vol de l'avifaune et faune volante. Elle considère que ce point nécessiterait une évaluation environnementale plus précise. Qu'attends-on ? car le projet mériterait d'être refusé pour cette raison et aussi avec l'absence de dérogation pour destruction d'espèces protégées. Sans oublier la fragilité de l'outarde canepetière (menacée d'extinction qui aurait pu générer une autre étude sur d'autres secteurs géographiques. !!!!!

Voilà deux raisons de mon opposition à ce projet, sans oublier le scandale financier, et les bénéfices qui ne restent pas en France !!!!! car il ne faut oublier que les gagnants sont les promoteurs et que les subsides qu'ils allouent à tous ne sont rien comparés à leur profit. Pourquoi n'achètent-ils pas les terrains sur lesquelles ils veulent implanter leurs machines?

Merci Monsieur le commissaire enquêteur de prendre en compte ma contribution.

Avec mes salutations cordiales.

Monique N-GROS

79600 Louin